

Observatoire des déprogrammations en Auvergne-Rhône-Alpes :

France Assos Santé **salue** une organisation préservant les chances des patients mais **regrette** la fragilité de la démocratie sanitaire.

Après un mois de déprogrammations des interventions non urgentes ou vitales dans l'ensemble des établissements sanitaires, privés et publics, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes tire les enseignements d'une enquête réalisée auprès d'une centaine de représentants des usagers siégeant dans 91 structures représentant près d'1/3 des établissements de la région. Bilan : peu de remontées faisant état de situations problématiques... mais une concertation avec les représentants des usagers qui mérite d'être améliorée.

« Il faut savoir saluer le travail accompli par les équipes des établissements de soins. » confie François BLANCHARDON, Président de la Délégation régionale. « Lors des premières vagues, les organisations mises en place étaient parfois très peu conformes à l'éthique. Les établissements semblent avoir amélioré leurs pratiques en matière d'information et d'accompagnement des patients concernés. »

Durant les précédentes déprogrammations, certains établissements avaient en effet recouru à des méthodes contestables comme des envois massifs de sms non personnalisés pour annoncer les annulations, sans autre information.

« Par ailleurs, **nous n'observons pas, pour les usagers, de pertes de chances liées aux déprogrammations, du moins à court terme.** Il existe évidemment des cas qui posent question, mais ils restent pour l'heure isolés : nous avons été alertés sur quelques situations de potentielles pertes de chances, que nous allons étudier ».

Le discernement dans les choix de déprogrammations que France Assos Santé appelait de ses vœux semble donc avoir été appliqué, préservant ainsi les chances de personnes inscrites dans des parcours de greffe ou concernées par des cancers particulièrement agressifs, notamment. L'Union reste bien sûr vigilante, les potentielles pertes de chances ne se mesurant bien que dans la durée.

Reste que **les établissements ne mobilisent encore pas suffisamment les commissions des usagers** pour travailler sur ces sujets pourtant au cœur des missions de ces instances. « Plus de 70% des représentants des usagers n'ont pas été associés aux travaux de réflexion sur la mise en œuvre des déprogrammations. Ils sont également plus de 30% à n'avoir pas même été informés des mesures d'urgence mises en place. Sur ce point, la marge de progression est considérable ! »

Alors que la crise aurait pu conduire à renforcer la concertation avec les usagers, la démocratie sanitaire semble encore être en veille. « Les principes de bon sens édictés dans notre « cadre de bonnes pratiques en matière de fermetures de services » méritent d'être rappelés » conclut François BLANCHARDON.

France Assos Santé (Auvergne-Rhône-Alpes) ? Une voix pour toutes et tous !

France Assos Santé est l'organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts. Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé, sa création procède de la loi de santé du 26 janvier 2016. Sur la région, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes regroupe 135 associations d'usagers de la santé, plus fortes ensemble pour promouvoir la solidarité du système de santé sur la région. Elle permet que s'exprime la vision des usagers sur les problèmes de santé qui les concernent au premier chef, par une voix puissante, audible et faisant la synthèse des différentes sensibilités afin de toujours viser au plus juste de l'intérêt commun. Plus d'information : <https://www.france-assos-sante.org/> **Contact presse : Adrien DELORME – 06 47 86 47 19 – adelorme@france-assos-sante.org**